

FONDS WAINWRIGHT

Rapport annuel

En 2001-2002, les membres du Comité Wainwright ont été M. Peter Leuprecht, doyen, MM. Yves-Marie Morissette et Jean-Guy Belley, Mme Geneviève Saumier, Me Daniel Boyer, Wainwright Civil Law Librarian, et M. Pierre-Gabriel Jobin, président du Comité.

Le Comité a administré un budget de 176 361 \$. D'a

trimestre à l'autre, sous réserve de la limite de travail d'un étudiant, de 10 heures par semaine, imposée par l'Université, pendant les trimestres d'automne et d'hiver, et de 35 heures par semaine pendant l'été.

Troisièmement, le nombre annuel de rondes d'attribution de subventions est ramené de trois à deux. Une ronde se tiendra au printemps pour les subventions du trimestre d'été (mai à août). Une autre ronde se tiendra à la fin de l'été pour l'ensemble des subventions du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver.

Quatrièmement, en cas d'insuffisance du revenu annuel disponible dans le Fonds Wainwright pour satisfaire pleinement toutes les demandes de subvention admissibles, le Comité réduira proportionnellement le montant des subventions accordées.

Cinquièmement, les frais de photocopie seront limités à un maximum de 50 \$ par trimestre pour chacun des trois trimestres; le Comité pourra toutefois attribuer un montant supérieur s'il est justifié par des motifs spéciaux présentés par le professeur.

Enfin, le professeur Robert Godin a reçu le titre de Senior Wainwright Fellow, pour une période de deux ans à compter du 1^{er} juin 2003. Une allocation annuelle de 5 000 \$ sera ajoutée à sa rémunération.

Pierre-Gabriel Jobin
Président

Le 4 septembre 2003